



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret
Arrondissement d'Orléans
Commune d'Ingré

DECISION N° DC.21.055
portant sur

**L'attribution du marché public de travaux de rénovation et
d'aménagement de la salle Guy Durand à Ingré – Lot 5 : Electricité -
CFO – CFA**

Le Maire,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales relatif à la délégation du conseil municipal au Maire,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du conseil municipal N° DL 20.029 en date du 28 mai 2020 en ce qu'elle autorise le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil de marchés formalisés défini régulièrement par décret ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE

Article 1^{er} : Un marché en procédure adaptée est passé avec la société E.D.L – 2 Rue de Rastignac – 45380 La Chapelle Saint Mesmin pour les travaux de rénovation et d'aménagement de la salle Guy Durand à Ingré – Lot 5 : Electricité - CFO – CFA pour un montant de 42 232,41 € HT soit 50 678,89 € TTC.

Les prestations supplémentaires éventuelles retenues par le pouvoir adjudicateur sont :

N° de la PSE	Prestation
a	fourniture et pose d'une suspension

Article 2 : La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget de la commune.

Article 3 : Monsieur le Maire s'engage à rendre compte à la prochaine réunion du conseil municipal de la présente décision.


Article 4 : Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat

Article 5 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 6 : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré

A Ingré, le **07 JUIL. 2021**

 Le Maire
Christian DUMAS

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :
Transmis au représentant de l'Etat le : **07 JUIL. 2021**
Publié ou notifié-le : **07 JUIL. 2021**
Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte à classer**DC-21-055**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-07-07T11-44-55.00 (MI231194728)

Identifiant unique de l'acte : 045-214501694-20210707-DC-21-055-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Attribution du marché public de travaux de rénovation et d'aménagement de la salle Guy Durand à Ingré - Lot 5 - électricité-CFO-CFA

Date de décision : 07/07/2021



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics

Acte : DC.21.055 - Attribution marché rénovation G durand lot 5.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

2020 11 extrait Kbis EDL.PDF Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

2021 01 Attestation SMABTP - CAP 2000.PDF Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

2021 01 Attestation URSSAF.PDF Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

2021 01 BANQUE DE FRANCE cotation.PDF Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

2021 01 Déclaration Honneur EDL FP..PDF Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

2021 03 Attestation fiscale EDL.PDF Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

2021 mémoire technique EDL SAS POUR MAIRIE D'INGRE SALLE GUY DURAND.PDF Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

ANNEXE N° 1 à AE MAIRIE INGRE SALLE G- Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[DURAND -EDL SAS.PDF](#)[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[ATTESTATION VISITE
SALLE DURAND INGRE
PAR EDL 13-04-21.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[Acte d'engagement lot 5
signé.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[DC1 EDL SAS POUR
MAIRIE INGRE SALLE G-
DURAND 09-04-21.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[DC2-MAIRIE INGRE
SALLE GUY DURAND-
EDL 09-04-2021.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[DPGF lot 5 signé.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[EDL liasse fiscale
2018.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[EDL liasse fiscale
2019.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[EDL liasse fiscale
2020.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[Lnte-12-01-2021-4787318
non emploi travailleurs
étrangers.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[Mise au point lot 5.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[Planning lot 5 signé.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[QUALIBAT certificat
validité 23 02 2022.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[QUALIFELEC - certificat
LCPT validité 20 06
2021.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)[QUALIFELEC - certificat
MGT1 validité 20 06
2021.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 07/07/21 à 11:43

Par LE TUMELIN Sylvie

Transmis

Date 07/07/21 à 11:45

Par LE TUMELIN Sylvie

Accusé de réception

Date 07/07/21 à 11:52